

prié de présenter, de la part des Hurons, ce collier à la véritable Notre-Dame-de-Foi, dont ils avaient le bonheur de posséder l'image en bois. Ce collier et quelques autres ouvrages de piété, faits par les Hurons, furent portés à Notre-Dame-de-Foi processionnellement et comme en triomphe, sur un char magnifique traîné par quatre chevaux, soutenus par deux hommes vêtus de peaux d'ours pour représenter la nation huronne. On fit à cette cérémonie un sermon de circonstance en l'honneur de la sainte Vierge, dans lequel on loua beaucoup la ferveur de la nouvelle église du Canada.

La piété de ces fervents néophytes et de leur saint missionnaire, et leur reconnaissance envers la sainte Vierge, ne se bornèrent point à ce seul don. Le P. Chaumonot avait toujours conservé un tendre souvenir de Notre-Dame de Lorette, où il avait été guéri miraculeusement, dans sa jeunesse d'une gale des plus dégoûtantes qu'il avait à la tête. Il fit donc encore faire à ses chers sauvages un collier de porcelaine blanche, portant, écrits en porcelaine noire, ces mots : — *Ave, Maria, gratia plena.* Le Père jésuite, pénitencier des Français, auquel ce collier fut adressé, pour être présenté à Notre-Dame de Lorette, le fit enchâsser dans un cadre doré, avec une inscription, qui marquait que la nation huronne, nouvellement convertie à la foi, offrait ce présent à la mère de Dieu. Les chanoines et tous les officiers de la sainte maison de Lorette reçurent ce petit cadeau avec beaucoup d'estime et de respect, et le déposèrent dans la sainte maison, selon le vœu des néophytes.

Un siècle et demi après, Monseigneur Joseph-Octave Plessis, évêque de Québec, d'heureuse mémoire, dans son voyage à Rome, visitant par piété Notre-Dame de Lorette, fut étonné de trouver, attaché à la muraille de la sainte maison, cet ex-voto du Canada. Les gardiens de la maison lui demandèrent pourquoi il avait été offert. L'illustre prélat, qui n'avait point vu les relations de ce fait, ne put satisfaire la pieuse curiosité de ses interrogateurs. Comme il n'y avait ni date, ni procès verbal de ce don, on supposa qu'il avait été envoyé pendant quelque temps d'épidémie ou de guerres désastreuses, comme l'expliqua le savant évêque, en rapportant quelques traits de l'histoire des premiers temps du pays. On ne soupçonna pas que ce présent était uniquement l'effet de la piété et de la reconnaissance des sauvages envers leur bonne mère. La reconnaissance pure est une vertu si rare au sein de la civilisation, qu'on a de la peine à la concevoir dans le cœur d'un sauvage.

Six ans après la fondation de Notre-Dame-de-Foi, des circonstances heureuses fournirent au Père Chaumonot l'occasion d'accomplir une résolution qu'il avait prise avant son départ d'Europe pour le Canada ; c'était de bâtir dans la Nouvelle-France une maison à la sainte Vierge, sur le modèle de la maison transportée miraculeusement de Nazareth en Italie, de doter le Canada d'une nouvelle Lorette. Les terres de la côte de Saint-Michel ne suffisant pas aux besoins des sauvages, il fallut songer à les transporter ailleurs. Eux-mêmes se choisirent un terrain dans la seigneurie des Jésuites